

# Séance du Conseil général – Projet « Paris métropole »

Jeudi 12 juin 2008

intervention de

**Pascal Popelin**

Vice-président du Conseil général  
Premier adjoint au maire de Livry-Gargan

12 VI 08

---

M. le président,  
Mes chers collègues,

Ce qui me frappe dans ce débat consacré au projet « Paris métropole », c'est la cacophonie qui règne parmi ses initiateurs.

Entre le discours de Roissy du président de la République et la lettre de mission du nouveau secrétaire d'Etat, le moins que l'on puisse dire est que les objectifs semblent avoir évolué. Entre la position du sénateur Dallier et l'expression du ministre et président du groupe UMP au Conseil régional M. Karoutchi, on ne peut pas dire qu'il y ait beaucoup de similitudes. Seul le secrétaire d'Etat en charge du dossier échappe à cette impression de cacophonie. Il semble, pour sa part, frappé d'aphonie !

Bref, j'ai le sentiment qu'il existe au sein de l'UMP au moins autant de positions sur le sujet, que de candidats à la présidence du Conseil régional d'Ile-de-France en 2010 ! C'est tout dire et n'est-ce pas là d'ailleurs une partie du sujet ?

En tout cas, ça ne simplifie pas le débat, puisqu'on ne sait pas exactement où le chef de l'Etat, où le gouvernement, où sa majorité veulent en venir. S'agit-il d'une réforme de structure ? D'une réflexion sur la mise en synergie de projets ? Et si oui, de quels projets ?

Sans éclairage sur la nature de l'ambition, nous pouvons continuer de débattre et c'est très intéressant, parce que nous avons tous des idées sur l'avenir des territoires dont nous sommes les élus et au-delà, de l'agglomération dans laquelle nous vivons. Et sur tous les sujets, notre séance d'aujourd'hui l'illustre ! Mais quelle sera la traduction concrète de ces débats pour la vie de nos concitoyens ?

Vous avez eu raison, M. le président, puisque le sujet est dans l'actualité, de nous proposer ce débat. Mais une part de la difficulté de son organisation est que, finalement, on ne sait pas très bien de quoi on débat. A ce stade, l'exercice permet simplement d'envoyer un message fort au gouvernement, ce qui est déjà important : notre Assemblée, tout comme toutes les autres collectivités de l'agglomération parisienne -quelle que soit la couleur politique de ceux qui les dirigent- ne veulent pas subir, mais participer au débat, quand on voudra bien nous en donner les termes. Je salue aussi votre initiative tendant à coordonner notre réflexion de ce jour avec les autres présidents de Conseils généraux qui l'on souhaité, donnant ainsi un prolongement particulier à notre séance.

Pour ma part, je ne suis pas un tenant de l'immobilisme. Je ne suis pas non plus un fan du chamboule tout. Je m'attache en tout cas toujours plus au contenu qu'au contenant.

Ludovic Toro a déclaré au début de cette séance qu'il fallait « trouver un moyen pour que les projets de cette région puissent être mis en place rapidement ». C'était court, mais bon ! Voilà un discours consensuel, auquel j'adhère totalement. Ce qui sera sans doute moins consensuel entre nous -et par avance je vous demande de bien vouloir m'en excuser- ce sont les moyens d'y parvenir.

Pour faire avancer rapidement les projets de notre région, faut-il une simple « évolution », cher collègue Chaussat ? J'ai envie de dire au président de la République : « Non sire, une révolution » ! Une révolution qui pourrait être fondée par deux actes majeurs.

Pour faire avancer les projets de notre région, avant toute autre chose, il serait bon que l'Etat tienne ses engagements. Nous avons souffert qu'il n'en soit rien, s'agissant de la mise en œuvre du contrat de plan Etat-région 2000-2006. Nous sommes pénalisés par la faiblesse du niveau d'engagement de l'Etat dans l'actuel contrat de projet. Nos concitoyens pâtissent d'années de carences de l'Etat en matière de développement et de modernisation des lignes de RER, ainsi que des conditions financières du transfert du Syndicat des transports d'Ile-de-France de l'Etat vers le Conseil régional. Les populations de nos quartiers attendent une traduction concrète du plan « espoir banlieue », je veux dire une traduction financière. C'est ce manque d'engagement qui explique, à mes yeux, le constat que nous partageons tous sur le retard de notre agglomération, bien plus que l'existence de communes, de communautés d'agglomération, de départements ou d'une collectivité régionale.

Le deuxième acte, c'est bien sûr une répartition plus juste des ressources publiques à l'échelle de notre agglomération. Je n'y reviens pas, le sujet a été abordé sur tous les bancs de gauche de cette Assemblée... et curieusement tu, sur les bancs de la droite. Vous avez cité, mes chers collègues, l'objectif du président de la République qui serait de « rechercher l'harmonie territoriale ». Il n'est pas d'harmonie possible sans justice et dans le cas qui nous occupe, sans justice fiscale.

Si l'Etat a la volonté de retrouver sa place, en terme d'engagement pour les projets indispensables à l'agglomération capitale, s'il est décidé à donner le cadre nécessaire à une répartition plus juste de la richesse, je suis sûr que nous saurons trouver une issue à ce débat, conforme aux attentes de nos concitoyens.